

## Investissement majeur dans les infrastructures de la CSH

**Amos, 18 août 2016 – La présidente de la CSH, madame Annie Quenneville se dit très satisfaite de l'annonce du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx, confirmant une aide financière supplémentaire de 7 279 922 \$ accordée à la Commission scolaire Harricana pour le maintien des bâtiments. Cet important investissement permettra la réfection de 5 toitures d'établissements soit la polyvalente de la Forêt, les écoles Saint-Viateur, Sainte-Thérèse, Christ-Roi et l'école secondaire La Calypso.**

Ce vaste projet de réfection de structures de toits ventilés assure la mise aux normes de ces toits pour la pérennité des bâtiments et la sécurité des usagers. Le coût des travaux est évalué à près de 6 millions à la polyvalente de la Forêt et à 1 300 000 \$ pour les 4 écoles. Considérant que les réfections affecteront le gymnase de la polyvalente de la Forêt, la CSH investira des sommes supplémentaires pour mettre des planchers de bois franc.

Soulignons que madame Quenneville a également profité de l'occasion pour remercier le ministre d'avoir permis aux commissions scolaires de se faire entendre lors des audiences de la commission parlementaire sur le projet de loi 86 et surtout d'avoir été à l'écoute des réalités régionales. Pour elle la position du gouvernement de modifier ce projet de loi, et ce, afin de canaliser toutes nos énergies sur la réussite des élèves, donne confiance en l'avenir de l'éducation au Québec.

- 30 -

Renseignements  
Johanne Godbout  
Secrétaire générale  
(819) 732-6561 poste 2268